

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 26 JANVIER 2017

Convocations faites le
20/01/2017
Délibérations affichées le
02/02/2017

N° Délib : 02/2017

OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR

L'an deux mil dix-sept, le 26 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux : *Mmes PELLETIER Ismérie - SIMANSKI Yolande - Mrs DEMANGE Michel - KREITER Pascal - ROUYER Gilbert – SERGENT Nicolas*

Etaient absents excusés: *REMO Catherine – ROSSI Catherine - GREGOIRE Hubert*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur Gilbert ROUYER*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Suite au jugement du 06 décembre 2016 du Tribunal de Commerce de Nancy qui a prononcé une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'admission en non-valeur pour un montant de 1.613,90 €.

Les crédits au compte 6542 sont prévus au budget primitif 2017 de la commune

Extrait certifié conforme
Le Maire,
Christian BOUCAUD